



Le Maire de Poisat

AVIS DE PRESSE

Poisat, le 15 janvier 2025

Le conseil municipal de la commune de Poisat (Isère), se réunira, le lundi 27 janvier 2025, à 19 heures, en mairie, salle du conseil. À l'ordre du jour :

MÉTROPOLE

- Signature de la convention d'attribution d'un fonds de concours métropolitain dédié aux transitions à destination des communes - pour le projet de désimperméabilisation et réaménagement de la cour de l'école élémentaire ;
- Signature de la convention sur les modalités de partage du produit de la Taxe d'Aménagement Majorée (TAM) instituée dans le secteur « Bas Coteau » entre la commune de Poisat et Grenoble-Alpes Métropole ;
- Signature de la convention de co-maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours entre Grenoble-Alpes-Métropole et la commune de Poisat pour le projet de réaménagement de la rue de l'ancienne mairie ;
- Sortie du service commun plateforme numérique participative de territoire.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Dénomination du nouveau bâtiment communal abritant la restauration scolaire.

FINANCES

- Reprise anticipée des résultats 2024 au budget principal ;
- Vote des taux d'imposition 2025 ;
- Vote du budget primitif 2025 ;
- Versement d'une aide financière exceptionnelle en soutien au département de Mayotte ;
- Adhésion à l'ONG SOS MÉDITERRANÉE et attribution d'une subvention.

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

- Décisions prises conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS

Bien cordialement

